



36^e

Congrès National
de Médecine &
Santé au Travail

Du 14 au 17 juin 2022
Palais de la Musique et des
Congrès de **Strasbourg**

Techniciens du spectacle vivant

Show must go on !

Mais à quel prix ?

Déclaration des liens d'intérêts

Nom du conférencier : Hilaire Yann

déclare n'avoir aucun lien d'intérêts*

*supprimer la mention inutile

Deux études

1. Une cartographie des risques professionnels des techniciens du spectacles en phase de montage et d'exploitation sur une dizaine de terrains (salles de spectacles, spectacles de rue, festivals) dans 3 régions.
2. Une étude ciblée sur 3 salles de spectacles (musique actuelle et danse) et un festival de théâtre



Quelques caractéristiques du secteur

Des entreprises
de petites tailles

De nombreux
salariés en
CDDU
(intermittents
du spectacle)

Des salariés de
plus en plus
formés

Une coactivité
quasi
permanente

Une
gouvernance
tricéphale

Des métiers
passions

De nombreux
alés

Résultats de la première étude

Facteurs

- Horaires atypiques
- **Organisation collective du travail**
- Gouvernance
- Conception des lieux de travail
- Création des spectacles
- Populations IS/Permanents

Risques

- Risque physique lors des montage/ démontage (**électrique, hauteur, manutention, routier, bruit**)
- RPS
- Risques périphériques au spectacle (chimique, machine)

Conséquences

- Comportements addictifs
- Apparition de TMS
- Surinvestissement au travail
- Equilibre vie-privée / vie professionnelle
- Désinsertion professionnelle

Quelques exemples

les facteurs aggravants

- Des sources de prescription floues et régulièrement obsolètes
- Une « sur-confiance » dans les régulations chaudes des personnels intermittents.
- Peu ou pas de temps de coordination en amont, ni de régulation froide

Les leviers d'actions repérées

Agir sur la conception des lieux de travail

Agir dès la phase de création du spectacle

Agir sur l'organisation du travail collectif et ses outils

Les leviers d'actions

Organisation collective du travail

- Sélectionner les informations de prescription nécessaires pour le collectif et pour chaque métier
- Dimensionner les temps de coordination en fonction de la qualité des informations
- Permettre des systèmes d'arrêt du travail lors d'aléas
- Mettre en place les temps de régulation froides.



36^e

Congrès National
de Médecine &
Santé au Travail

Du 14 au 17 juin 2022
Palais de la Musique et des
Congrès de **Strasbourg**

Merci de votre attention